



# Promotion par 4

## Épreuve de catégorie 5

### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION:

- Cette épreuve est ouverte aux personnes **LICENCIÉES à la F.F.B.**, à l'exclusion de celles classées en 1ère série ou 2ème série, ou antérieurement classées en 1ère série ou 2ème série majeure.
- Chaque équipe est composée de 4, 5, 6 ou 7 joueurs.
- Les équipes de 4 ou 5 joueurs désirant se **COMPLÉTER** à 5, 6 ou 7 joueurs doivent satisfaire à l'article 34 du règlement des **COMPÉTITIONS** (Aucun **COMPLÈMENT** ne sera accepté après le début de la Finale de Comité).
- Tout **REMPLACEMENT** au sein d'une équipe doit satisfaire à l'article 35 du règlement des **COMPÉTITIONS** (Aucun **REMPLACEMENT** ne sera accepté après le début de la Finale de Comité).

### 2. DEROULEMENT DE L' EPREUVE

#### **A-POULES ELIMINATOIRES:**

- 6 (ou 5) équipes se rencontrent en matches de 28 donnes.
- Ces poules sont réparties sur 2 zones géographiques.
- Qualifiés: les premiers et les seconds de poule, éventuellement les meilleurs troisièmes, afin de compléter le nombre d'équipes disputant la Finale de Comité à 16, selon le nombre de poules.

#### **B- FINALE DE COMITE:**

- Les 16 équipes qualifiées disputent un **PATTON SUISSE**

### 3. DATES ET LIEU DES RENCONTRES

- Date limite: le **MERCREDI**
- Lieu: il sera déterminé à l'avance par le Directeur des Compétitions.